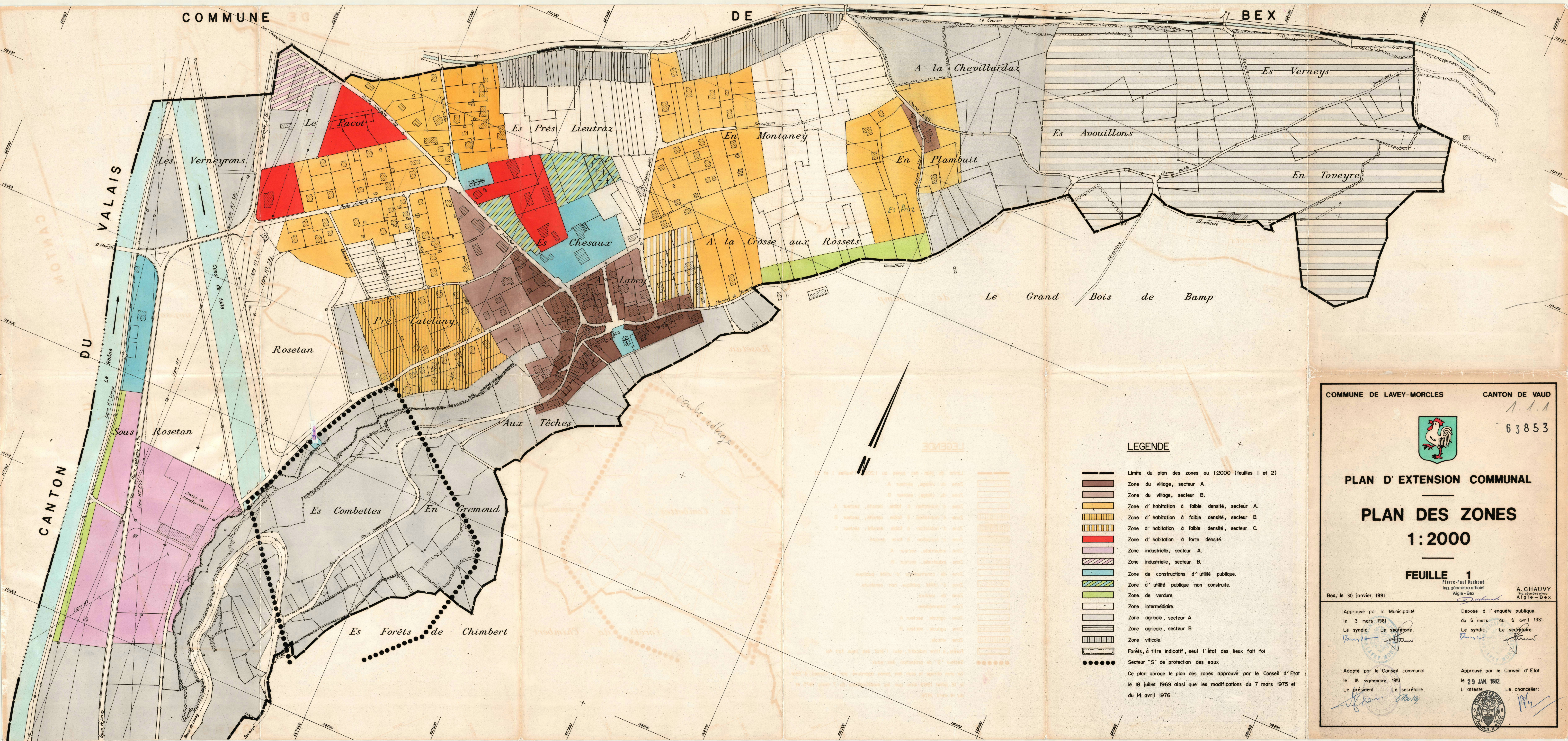




LEGENDE

- Limite du plan des zones au 1:2000 (feuilles 1 et 2)
- Zone du village, secteur A.
- Zone du village, secteur B.
- Zone d'habitation à faible densité, secteur A.
- Zone d'habitation à faible densité, secteur B.
- Zone d'habitation à faible densité, secteur C.
- Zone d'habitation à forte densité.
- Zone industrielle, secteur A.
- Zone industrielle, secteur B.
- Zone de constructions d'utilité publique.
- Zone d'utilité publique non construite.
- Zone de verdure.
- Zone intermédiaire.
- Zone agricole, secteur A.
- Zone agricole, secteur B.
- Zone viticole.
- Forêts, à titre indicatif, seul l'état des lieux fait foi
- Secteur "S" de protection des eaux

Ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 18 juillet 1969 ainsi que les modifications du 7 mars 1975 et du 14 avril 1976

COMMUNE DE LAVEY-MORCLES CANTON DE VAUD



PLAN D'EXTENSION COMMUNAL

PLAN DES ZONES
1:2000

FEUILLE 1

Bex, le 30, janvier, 1981

Approuvé par la Municipalité le 3 mars 1981
Le syndic: [Signature] Le secrétaire: [Signature]
Déposé à l'enquête publique du 6 mars au 6 avril 1981
Le syndic: [Signature] Le secrétaire: [Signature]

Adopté par le Conseil communal le 18 septembre 1981
Le président: [Signature] Le secrétaire: [Signature]
Approuvé par le Conseil d'Etat le 29 JAN. 1982
L'atteste: [Signature] Le chancelier: [Signature]

